

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 octobre 2022

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME  
MRC DE LA MATANIE

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le lundi 4 octobre 2022 à 19h, à l'école Émile Dubé, au 204, rue Principale, Saint-Adelme.

**SONT PRÉSENTS**

Mme la mairesse  
MM. le conseiller

Josée Marquis  
Yanik Levasseur

Mme les conseillères

Cynthia D'Astous  
Isabelle Truchon  
Johanne Thibault

**SONT ABSENTS**

MM les conseillers

Raphaël Helgerson-Gendron  
Jean-Luc Bérubé

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

Mme la directrice générale et greffière-trésorière par intérim     Martine Marquis

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme la mairesse Josée Marquis ouvre la séance 19h et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

**RÉSOLUTION #2022-190**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE**, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Johanne Thibault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal du 6 septembre 2022;
4. Présentation des comptes;
5. Engagement de crédit (dépenses);
6. Engagement de la Directrice générale
7. Résolution pour nommer la nouvelle directrice générale comme une des signataires pour le compte de banque;
8. Délégation pour signatures pour et au nom de la Municipalité;
9. Congé de taxes Hugues Marquis (Motel Le Marquis);
10. Ouverture des cours municipales;
11. PRABAM;
12. Route du Cap-Chaîne;
13. Lette d'appui pour le Comité de Développement de Saint-Adelme pour un PNHA;
14. Bornes électriques;
15. Refaire une demande de mise en candidature pour un employé saisonnier pour le poste de chauffeur;
16. Réparations du camion charrue;
17. Montant d'argent pour les éoliennes;
18. Varia
  - a) Marc Lussier
19. Période de questions;
20. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉSOLUTION #2022-191**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 SEPTEMBRE 2022**

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim Martine Marquis dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2022 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par Madame Johanne Thibault, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉSOLUTION #2022-192**  
**APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES ET DES SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME**

Il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur et résolu :

**QUE** la Municipalité de Saint-Adelme approuve la liste des comptes à payer au montant de cent quarante-six mille neuf cents soixante et une et cinq cents (146 961.58\$) et les salaires payés au montant de huit mille trois cent soixante-cinq et quarante-sept cents (8365.47\$).

**QUE** ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-Adelme, représentant un grand total de cent cinquante-cinq mille trois cent vingt-sept et cinq cents (155 327.05\$).

**QUE** ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée, Martine Marquis, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

**Pour le point numéro 6, Madame Josée Marquis Mairesse, ce retire des délibérations et Madame Johanne Thibault prend la relève comme présidente d'assemblée.**

**RÉSOLUTION #2022-193**  
**ENGAGEMENT DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE/TRÉSORIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la fin des mises en candidatures, nous avons reçu seulement un curriculum vitae;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur et résolu d'engager Madame Jessica Bouchard comme directrice générale greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Adelme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**Madame Josée Marquis Mairesse recommence à présider l'assemblée.**

**RÉSOLUTION #2022-194**  
**NOMINATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE/TRÉSORIÈRE COMME SIGNATAIRE POUR LE COMPTE DE BANQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Hudon a quitté son poste auprès de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'**il est important de modifier les autorisations pour les signatures sur le compte de banque de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Isabelle Truchon de nommer Madame Jessica Bouchard comme signataire pour les chèques et ainsi que tous les documents concernant le compte de la Municipalité de Saint-Adelme tout en conservant les noms de Madame Josée Marquis et Madame Johanne Thibeault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉSOLUTION #2022-195**  
**DÉLÉGATION POUR SIGNATURES POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

**CONSIDÉRANT QU'**il est important de modifier les autorisations pour les signatures de tous les documents courants de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur de nommer Madame Jessica Bouchard comme signataire pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adelme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉSOLUTION #2022-196**  
**CONGÉ DE TAXES FONCIÈRE HUGUES MARQUIS (MOTEL LE MARQUIS)**

**CONSIDÉRANT QUE** c'est une entreprise importante économiquement pour la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Isabelle Truchon et résolu d'accorder un congé de taxes foncières pour deux ans à Hugues Marquis (Motel le Marquis) afin d'aider à la vente de l'entreprise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉSOLUTION #2022-197**  
**OUVERTURE DES COURS MUNICIPALES**

Il est proposé par Madame Johanne Thibault de faire des demandes de soumissions pour le déneigement des cours municipales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**11.** La mairesse Josée Marquis informe la population que le gouvernement du Québec octroi 75 000\$ par le programme PRABAM pour l'entretien des infrastructures municipales. .

**12.** Les travaux de la Route du Cap-Chaîne sont reportés aux années futures.

**RÉSOLUTION #2022-198**  
**LETTRE D'APPUI POUR LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ADLEME POUR UN PNHA**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité de développement de Saint-Adelme projette la construction d'un terrain de pétanque et de jeux de fer sur le terrain de la municipalité. Le tout couvert d'un abri contre les intempéries;

**CONSIDÉRANT QUE** le parc est intergénérationnel donc celui-ci servira à toute la population.

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame Johanne Thibault et résolu d'appuyer le projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉSOLUTION #2022-199**  
**BORNES ÉLECTRIQUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a été accepté au programme 4500 bornes d'Hydro-Québec;

**CONSIDÉRANT QU'**il faut signer deux ententes avec Hydro-Québec;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame Isabelle Truchon et résolu d'autoriser Madame Jessica Bouchard à signer l'entente de contribution financière et l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉSOLUTION #2022-200**  
**REFAIRE UNE DEMANDE DE MISE EN CANDIDATURE POUR UN EMPLOYÉ SAISONNIER POUR LE POSTE DE CHAUFFEUR**

Il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur et résolu de refaire une demande de mise en candidature pour le poste de conducteur d'un chasse-neige, opérateur d'un souffleur pendant la période hivernale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉSOLUTION #2022-201**  
**RÉPARATIONS CAMION CHARRUE**

Il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur et résolu d'autoriser les dépenses pour la réparation du camion charrue auprès de Chevron Bélanger au tarif de 30\$/heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17. La mairesse Josée Marquis informe la population que la municipalité recevra un montant de 13 181\$ pour des redevances sur les revenus des parcs et baux éoliens.

**RÉSOLUTION #2022-202**  
**MARC LUSSIER INGÉNIEUR POUR L'AQUEDUC ET ÉGOUT**

CONSIDÉRANT QU'il faut effectuer des travaux d'aqueduc dans les rangs 6 est et 6 ouest;

CONSIDÉRANT QU'il faut effectuer la réparation d'un bout d'un tuyau d'égout situé sous un ruisseau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur et résolu de mandater Marc Lussier d'effectuer l'addenda pour l'aqueduc et de le mandater pour trouver une firme spécialisée en environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame la mairesse invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

**RÉSOLUTION #2022-203**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Madame Johanne Thibault, et résolu :

DE lever la séance ordinaire du 4 octobre 2022, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19h59.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

*Je, Josée Marquis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

*Josée Marquis, mairesse*

---

*Martine marquis  
Directrice générale  
et greffière-trésorière par intérim*